CONSEIL DE VILLE spécial

"Qualité de l'air extérieur et projet de stade de football synthétique"

mardi 19 mars 2019

La réunion est présentée par Francie Mégevand, Maire et par Pierre Bejjaji, 1^{er}adjoint à l'aménagement, intercommunalité, sports et Conseiller métropolitain.

Partie I – Présentation de l'étude sur la qualité de l'air

La Ville envisage de créer d'un stade de football synthétique aux Ruires. Au vu de la proximité de la rocade de ce futur stade, les élus ont souhaité faire faire des études sur la qualité de l'air. Cette étude a été confiée à l'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et au bureau d'étude Canopée Environnement. L'objectif de l'étude est de caractériser le niveau de pollution du site en rapport avec les seuils du Plan Qualité Air de la Métro.

Ces résultats, présentés par Camille Rieux et Loïc Jallifier-Talmat, démontrent que les niveaux de dioxyde d'azote (NO2) enregistrés sur le terrain sont très variables en fonction de l'éloignement à la rocade sud. Le mur en gabion a un fort effet «protecteur» : à proximité immédiate de la rocade, il permet une atténuation des niveaux de NO2 de 25%.

Les niveaux maximum de dioxyde d'azote (NO2) enregistrés sur le terrain sont :

- légèrement inférieurs au seuil réglementaire (40 μg/m3) mais une bande d'environ 15 m, la plus proche de la rocade, est en zone de dépassement réglementaire potentiel (>36 μg/m³),
- inférieurs aux niveaux enregistrés sur des sites de proximité routière marquée (grâce à l'effet protecteur du gabion), mais ils sont supérieurs aux niveaux de fond urbain ou à plus forte raison de fond périurbain,
- La majorité de la surface du terrain est exposée à des niveaux de NO2 correspondant à « la zone de vigilance » (30-36 μg/m3) et les niveaux minimum sont comparables à ceux que l'on peut mesurer en fond urbain dans le centre ville de Grenoble (caserne de bonne) tout en restant supérieurs aux niveaux enregistrés à Villeneuve en milieu périurbain.

Les préconisations pour réduire l'exposition des usagers du terrain sont de maximiser l'éloignement du terrain de la rocade (au moins d'une quinzaine de mètres par rapport à la situation actuelle pour «sortir» de la «zone de dépassement potentiel. Il faudrait également privilégier le terrain sud (le plus éloigné de la rocade) nettement moins exposé, en particulier pour les populations sensibles (enfants et personnes âgées).

Il est envisagé, les jours d'activation du dispositif de gestion des épisodes de pollution de reporter, d'annuler ou de délocaliser les entraînements et les matches.

Partie II – Le projet de stade de football synthétique

L'Olympique Club d'Eybens (OCE) compte plus de 600 licenciés et utilise aujourd'hui 3 stades d'entrainement. Seul le stade en synthétique des Ruires peut accueillir des compétitions jusqu'au niveau 5, c'est à dire en ligue. Pour rappel, le stade de Bel air n'est plus utilisé par l'OCE depuis 2014 de part la nature de son revêtement. L'objectif du club est de disposer d'un terrain en synthétique et de dimension suffisante pour accueillir la totalité des matches et des entraînements. Ce nouveau stade permettra de recentrer l'activité footballistique sur un seul site.

Le club a travaillé sur un protocole d'utilisation du nouveau stade en tenant compte des taux de dioxyde d'azote dans la répartition des créneaux d'entraînement hebdomadaires sur le terrain Nord et le terrain Sud.

Il s'engage à interdire l'occupation du terrain Nord lors des jours d'activation du dispositif préfectoral de niveau 2 de gestion des épisodes de pollution.

Les élus souhaitent que la décision de créer ce stade soit la plus transparente possible. Les résultats de l'étude seront disponibles pour tous sur le site de la ville. La décision sera prise après consultation des usagers du stade pour, potentiellement, une réalisation en fin d'année.

Partie III - Questions libres

Est-ce qu'il prévu d'aménager des vestiaires ?

Plusieurs options d'aménagement sont envisagées pour répondre à ce besoin de vestiaires supplémentaires.

Les riverains s'interrogent sur la problématique du stationnement autour du stade.

Cette question fera partie de la réflexion sur l'aménagement globale du stade. Les élus envisagent de consulter toutes les associations qui fréquenteront le site pour limiter l'utilisation de la voiture pour venir au stade. Il est prévu de prévoir des arceaux supplémentaires pour les vélos.

Est-ce que le terrain sera grillagé?

Des barrières seront installées autour du terrain ainsi que des filets.

L'implantation de ce stade pose le problème de la suppression d'espaces publics pour aller se promener. La Ville est attentive à conserver des espaces verts pour tous les nouveaux projets.

Est-ce qu'il est utile de choisir un terrain synthétique ?

L'avantage du synthétique est de permettre une utilisation du terrain de manière importante. La durée de vie est plus longue et c'est une solution plus économique à l'entretien. Aujourd'hui, la grande majorité des terrains de football sont en synthétique.

Quel est le budget envisagé pour ce projet ?

A ce jour, l'enveloppe allouée au terrain est de 680 000€. Cette somme sera certainement amenée à évoluer selon les aménagements futurs.

Est-ce ce projet de stade de foot a pour objectif d'attirer plus de licenciés ?

Le but est d'offrir des créneaux supplémentaires aux enfants pour ne plus refuser des inscriptions en début de saison. En effet, le club d'Eybens est reconnu pour la qualité de son centre de formation d'où de plus en plus de demandes d'inscription. Ce projet permettra également de développer le foot féminin.

→ Voir ci-joint l'étude complète sur la qualité de l'air

PROCHAIN CONSEIL DE VILLE mardi 21 mai 2019 à 18h30 École élémentaire Bel air